

VERNON

Périple pour la CRS 15 lors de son évaluation ROC

Le bureau local de la CRS 15 demande de revoir les modalités pratiques d'évaluation du ROC.

Nous voulons bien convenir que le site de Vernon choisi est le seul site habilité par la DCRFPN.

Mais pourquoi la CRS 15 est-elle traitée différemment des autres Compagnies ?

Les évaluations nationales se font habituellement pendant ou la veille d'un déplacement.

Il aura fallu une amplitude de plus de trente heures, une nuitée à l'extérieure pour faire quelques exercices MO et 4 G.

Quelle perte de temps entre les trajets sur les routes secondaires et le départ à 15 h la veille de l'exercice.

La fin de la prestation sifflée, il a encore fallu attendre les longs aurevoirs de la hiérarchie avant de quitter enfin le site.

Le repas du retour sur résidence à 20h45 n'a pu profiter qu'à quelques un.

Pour les autres cela c'est soldé par un sandwich à la station essence. Inadmissible. Le repas aurait du être servi à ceux qui le souhaitaient, le retour à résidence étant après 19h00.

Le bureau local CRS 15